



REDRESSE-Golfe de Gascogne

REDuction des REjets et Amélioration de la SElectivité dans le Golfe de Gascogne

[Résumé]

Sommaire

Contenu

1	Préambule	2
1.1	Contexte	2
1.2	Objectifs du projet.....	2
2	Portage du projet –partenaires	3
2.1	Portage et contact	3
2.2	Partenaires	3
2.3	Autres participants au projet :	3
2.4	Durée du projet	3
3	Description du projet.....	3
3.1	Flottes concernées :	3
3.2	Plan d’actions	3
3.2.1	Volet 1 : Entretiens qualitatifs auprès des professionnels : Caractérisation qualitative des rejets et stratégies de réduction.....	4
3.2.2	Volet 2 : Indicateurs de mesures et objectifs de réduction	4
3.2.3	Volet 3 : Bilan et choix des solutions techniques permettant d’améliorer la sélectivité des engins et expérimentation en mer	4
3.2.4	Volet 4 : Evaluation de l’impact socio-économique de la mise en place de mesures de réductions des rejets	5
3.2.5	Volet 5 : Communication.....	5
3.3	Gouvernance du projet	6
3.4	Calendrier général du projet	6

1 Préambule

1.1 Contexte

L'interdiction des rejets a été au centre des discussions pour l'élaboration de la future PCP. Les dispositions concernant cette mesure ont été précisées dans la version finale du Règlement de base sur la réforme de la PCP, en date du 30 mai 2013 dans son article 15.

L'exemption des minimis, telle que prévue dans cet article, ne pourra être mise en œuvre que dans les cas où il sera scientifiquement prouvé que la sélectivité ne peut être que très difficilement améliorée ou pour éviter des coûts disproportionnés liés à l'interdiction de rejeter.

Cette mesure, incluse dans la PCP, concerne l'ensemble des flottilles et métiers du Golfe de Gascogne.

La réduction des rejets « à la source » est une préoccupation majeure des professionnels de la pêche naviguant, des organisations professionnelles et des associations environnementales.

Afin de pouvoir présenter des solutions réalistes et adaptées, il est opportun et urgent de renforcer, les travaux visant à la réduction des captures non désirées.

1.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'établir et tester des stratégies permettant **de réduire les rejets des flottilles du Golfe de Gascogne en expérimentant, à bord de navires de pêche professionnelle**, différentes solutions (utilisation de dispositifs sélectifs, changement de stratégies, mesures spatio-temporelles...).

Afin de trouver des solutions pertinentes et efficaces, ce projet impliquera de manière forte des professionnels de la pêche et le travail sera effectué en partenariat étroit avec les structures scientifiques concernées.

Ce projet repose sur un bilan des connaissances existantes et des stratégies pouvant être mises en place ainsi que sur les expérimentations menées à bord de navires professionnels. En cela, il se nourrit des projets en cours sur cette thématique (CarRejet – porté par le CNPMM / SIMBAD – porté par le CCR-Sud pour les flottilles espagnoles et portugaises), ou à venir et les complétera en renforçant les aspects opérationnels.

Ce projet est à l'initiative des professionnels de la pêche professionnels et les actions et réflexions concerneront les flottilles françaises du Golfe de Gascogne. Cependant, les actions menées telles que décrites dans le plan d'action ci-dessous seront complémentaires des actions menées dans le cadre des autres projets menés à l'échelle du CCR.

2 Portage du projet –partenaires

2.1 Portage et contact

Ce projet sera porté par l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique).

Personnes à contacter pour le suivi du dossier : Thomas RIMAUD (rimaud.aglia@orange.fr), chargé de mission, pour les aspects techniques

2.2 Partenaires

Partenaire scientifique : L'IFREMER (Institut Français pour l'exploitation de la Mer)

Partenaires professionnels : CNPMEM (Comité National des Pêches Maritimes et des élevages Marin) et CCR-Sud (Conseil Consultatif Régional pour les eaux occidentales australes).

Partenaires financiers : France Filière pêche, Ifremer, Région Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Poitou-Charentes, Région Aquitaine.

2.3 Autres participants au projet :

Professionnels français : CRPMEs, C(I)DPMEs et OPs de la façade Atlantique,

Scientifiques CAPACITES Cellule Mer

Institutionnels : Administration française

Fabricants de matériel : Le Drezen, Docks de Keroman

2.4 Durée du projet

Janvier 2014 – Décembre 2015

3 Description du projet

3.1 Flottes concernées :

La réduction des rejets et l'amélioration de la sélectivité concerneront l'ensemble des flottes et métiers du Golfe de Gascogne.

Ce programme concernera les flottes suivantes:

- ✓ Chalutiers de fond : métier langoustine et métier poisson
- ✓ Les fileyeurs : filet droit et trémail
- ✓ Les chalutiers pélagiques : métier des petits pélagiques et métier du thon
- ✓ Les senneurs danois : métier du merlan et du rouget

3.2 Plan d'actions

Dans le cadre de ce projet, plusieurs volets sont envisagés :

1. Enquêtes auprès des professionnels : caractérisation qualitative des rejets et solutions de réduction
2. Définition des indicateurs de sélectivité et des objectifs de réduction
3. Choix de solutions techniques et expérimentation en mer
4. Analyse économique et sociale
5. Communication

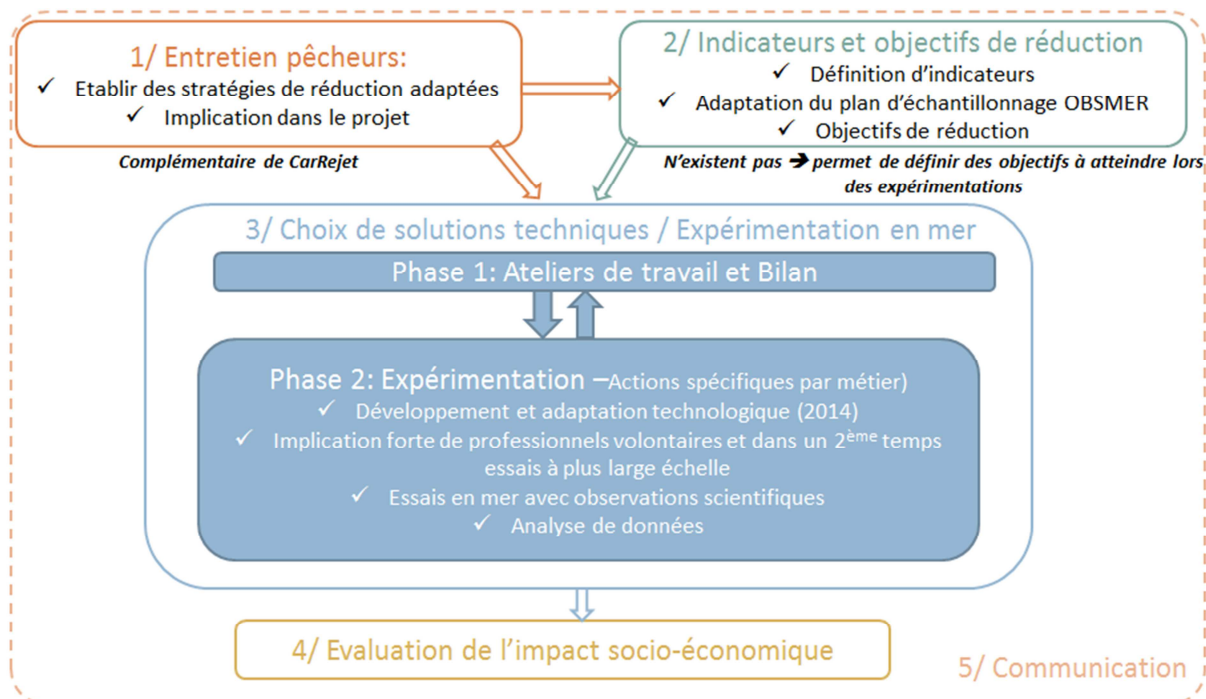


Figure 1 : Schéma organisationnel du plan d'action du projet REDRESSE

3.2.1 Volet 1 : Entretiens qualitatifs auprès des professionnels : Caractérisation qualitative des rejets et stratégies de réduction

Objectif :

En fonction des espèces et des flottilles, la nature et le volume des rejets sont très variables. Il est nécessaire de les connaître avec précision afin de définir des solutions adaptées et efficaces.

Ainsi, sur la base **d'entretiens qualitatifs** avec les professionnels (75 environ), ce volet permettra principalement de décrire des alternatives (techniques et stratégiques) permettant la réduction de ces rejets.

3.2.2 Volet 2 : Indicateurs de mesures et objectifs de réduction

Objectif :

- Les indicateurs de mesure des rejets et de la sélectivité est une notion qui peut varier en fonction des objectifs et des interlocuteurs (biologistes, technologues, politiques,...). Ainsi, il semble important de définir les indicateurs permettant de mesurer de manière pertinente les efforts de réduction des rejets et d'amélioration de la sélectivité, leurs effets (quantité et proportion rejetées ? taux d'échappement ? nombre d'individus épargnés ? volume épargnés ? diagramme d'exploitation cible ?...) et d'étudier leur variabilité.

- Fixer des objectifs de réduction par espèce et par flottille réalisables compte tenu des éléments apportés par le volet 1 et la nouvelle réglementation mise en place avec la réforme de la Politique Commune des Pêches.

3.2.3 Volet 3 : Bilan et choix des solutions techniques permettant d'améliorer la sélectivité des engins et expérimentation en mer

Objectif : aboutir à des solutions techniques permettant d'améliorer la sélectivité des engins et réduire les rejets.

Actions globales :

- Dresser le bilan **lors d'ateliers de travail** pour chaque métier, des dispositifs techniques ou technologiques existants.
- Impliquer les professionnels dans la conception d'engins sélectifs adaptés permettant d'atteindre les objectifs fixés
- Tester des combinaisons de dispositifs opérationnels (grille – cylindre – panneau à mailles carrées)
- Tester de nouveaux dispositifs (RES, chalut à nappe séparatrice, T90,...) et/ou méthodes de détection acoustiques (pour les pêcheries pélagiques)
- Tester des changements de stratégies de pêche (gestion spatio-temporelle, modifications de pratiques,...), notamment pour les fileyeurs pour lesquels cela est la principale source potentielle de réduction.

Les premiers ateliers de travail pourraient avoir lieu :

- ✓ Mars 2014 pour les chalutiers de fond
- ✓ Mai 2014 : pour les chalutiers pélagiques
- ✓ Avril/mai 2014 : pour les fileyeurs

3.2.4 Volet 4 : Evaluation de l'impact socio-économique de la mise en place de mesures de réductions des rejets

Objectif :

Les mesures de réductions de rejets entraînent généralement des modifications sur les cycles d'exploitation et d'investissement des entreprises de pêche (diminution des captures commerciales, coût des dispositifs sélectifs, changement de zones de pêche,...). Ces évolutions peuvent également avoir des incidences sur les différents maillons de la filière.

Ce volet aura comme objectif d'étudier l'impact de ces mesures à l'échelle des différents maillons de la filière.

Actions :

- Suivis individuels des comptes d'exploitation des navires impliqués dans le programme.
- Etude de l'impact socio-économique des mesures de réduction de rejets sur les entreprises de pêche et sur les différents maillons de la filière.

3.2.5 Volet 5 : Communication

Objectif :

Communiquer auprès des navigants :

- en amont des essais afin d'informer et de mobiliser le plus grand nombre.
- en aval afin de diffuser les résultats obtenus et motiver les autres patrons à adapter des dispositifs sélectifs ou des stratégies de réduction.

Actions :

- Etablir un plan de communication en lien étroit avec les structures professionnelles en utilisant à la fois les supports de communication traditionnels et ceux plus « modernes » (Site Web de l'AGLIA, blog, réseaux sociaux,...) pour sensibiliser et informer le plus grand nombre.

3.3 Gouvernance du projet

La coordination du projet sera assurée par un comité de pilotage qui se réunira autant que nécessaire et à minima 2 fois par an. Il rassemblera les partenaires, les financeurs et l'ensemble des parties prenantes intéressées pour une bonne représentativité.

Ce comité de pilotage décidera de l'organisation du projet et des actions à mener ainsi que de la répartition du budget dédié aux expérimentations en mer. Le comité de pilotage pourra décider de la mise en place de groupe de travail technique sur certains sujets.

3.4 Calendrier général du projet

	2014				2015			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1/ Enquête Professionnels								
Réunion Partenaires OBSMER								
Réalisation des enquêtes si nécessaire								
2/ Indicateurs et objectifs								
Ajustement plan d'échantillonnage OBSMER								
Choix indicateurs (2009-2013)								
Calcul des indicateurs (2009-2013)								
Choix des objectifs								
Acquisition de données								
Calcul des indicateurs (2014-2015)								
3/ Choix des solutions techniques et expérimentations								
Phase 1 - Workshops								
Phase 1 - Définition de solutions techniques avec patrons volontaires								
Phase 2 - Test en mer								
Phase 2 - Analyse de données								
Phase 2 - Expérimentation à l'échelle de la flotille								
Phase 2 - Analyse de données								
4/ Impacts socio-économiques								
5/ Communication								
Communication interne avec les professionnels								
Rapport final et séminaire de restitution								